

# SAFETY DATA SHEET



PROSOCO  
Version 1.04

Date d'émission 06-nov.-2014

Date de révision 12-août-2024

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® Wax & Cure Remover

### Autres moyens d'identification

Code du produit 46025

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

#### Mentions de danger

Harmful if swallowed or if inhaled

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque des lésions oculaires graves



Aspect incolore

État physique liquide

Odeur Characteristic

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

##### autres informations

- Peut être nocif en cas contact avec la peau

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Benzyl Alcohol	100-51-6	30 - 60	*
Dimethyl Glutarate	1119-40-0	15 - 40	*
Dimethyl Adipate	627-93-0	10 - 30	*
C9-11 Alcohols Ethoxylated	68439-46-3	3 - 7	*
Monoethanolamine	141-43-5	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

#### PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Provoque des lésions oculaires graves. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. NOCIF PAR INGESTION. NOCIF PAR INHALATION.

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun renseignement disponible.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs.

#### **Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

### **7. Manutention et stockage**

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser avec une ventilation locale.

#### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans des contenants correctement

étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Matières incompatibles** Acides. Agents oxydants forts. Acétylaldéhyde. Composés d'aluminium. Bases fortes.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Monoethanolamine 141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 30 ppm TWA: 3 ppm TWA: 8 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Characteristic
<b>Aspect</b>	incolore	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	incolore		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C / > 200 °F	ASTM D 3278	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			

<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>densité</b>	1.05
<b>Solubilité dans l'eau</b>	partiellement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Acides. Agents oxydants forts. Acétaldéhyde. Composés d'aluminium. Bases fortes.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Provoque des lésions oculaires graves Nocif par inhalation et par ingestion Irritant pour la peau
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau.
<b>Ingestion</b>	NOCIF PAR INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl Alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rabbit )	= 8.8 mg/L ( Rat ) 4 h
Dimethyl Glutarate 1119-40-0	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.6 mg/L ( Rat ) 4 h
Dimethyl Adipate 627-93-0	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	
C9-11 Alcohols Ethoxylated	= 1400 mg/kg ( Rat )		

68439-46-3			
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg ( Rat )	= 1000 mg/kg ( Rabbit )	

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Provoque des lésions oculaires graves. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. NOCIF PAR INGESTION. NOCIF PAR INHALATION.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1890 mg/kg  
 ETAmél (cutané) 2275 mg/kg mg/l  
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 3.1 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Benzyl Alcohol 100-51-6	-	10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	23: 48 h water flea mg/L EC50
Dimethyl Glutarate 1119-40-0	-	19.6 - 26.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	122.1 - 163.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzyl Alcohol 100-51-6	1.1

Monoethanolamine 141-43-5	-1.91
------------------------------	-------

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Not Regulated for all modes of transportation.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

#### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

##### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

##### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund

Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Methanol - 67-56-1	Developmental
N,N-Diethanolamine - 111-42-2	Carcinogen
Myrcene 85 - 123-35-3	Carcinogen
Hydrogen cyanide - 74-90-8	Male Reproductive
Ethylene oxide - 75-21-8	Carcinogen Developmental Female Reproductive Male Reproductive

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Monoethanolamine 141-43-5	X	X	X

### 16. Autres renseignements

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
Date d'émission 06-nov.-2014  
Date de révision 12-août-2024  
Note de révision

Aucun renseignement disponible

#### Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**